

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL241

présenté par

M. Lurel

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« au périmètre et à la durée du plan »,

les mots :

« à son périmètre et à sa durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.